

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION LE 30 JUILLET 2017 DANS LE CADRE DU « 67^{ème} TOUR CYCLISTE INTERNATIONAL DE LA GUADELOUPE »

LE GOSIER, 26 JUILLET 2017 — Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier, informe la population que dans le cadre du « 67^{ème} tour cycliste international de la Guadeloupe », la circulation et le stationnement des véhicules sont réglementés comme suit :

Dimanche 30 juillet 2017, de 7h30 à 11h: la circulation est réglementée et le stationnement des véhicules est interdit sur le Boulevard Général de Gaulle.

Des déviations seront mises en place.

Les contrevenants aux dispositions de l'arrêté n°2017-1167 seront sanctionnés et poursuivis conformément aux lois en vigueur.